



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 mai 1998

Acquisition LEIBA - Rue de Souché

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 Mai 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 Mai 1998

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Guy-Marie GUERET

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 1998

Urbanisme & Affaires Immobilières

Acquisition LEIBA - Rue de Souché

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par Déclaration d'Intention d'Aliéner en date du 21 Janvier 1998, Maître BIENNER a informé la Ville de NIORT de la transaction concernant la propriété sise 57 rue de Souché, cadastrée section CS n° 107 appartenant à Madame CHIRON, et pour laquelle Monsieur LEIBA s'est porté acquéreur.

Or, une partie de ce terrain est située dans un secteur où la Ville de NIORT est déjà propriétaire (parcelle CS n° 260) ; l'acquisition par la Ville du fond de cette propriété permettra, à terme, de réaliser une petite opération immobilière dès que la Ville aura acquis également l'arrière de la parcelle CS n° 108.

C'est donc dans ce sens qu'il a été proposé à Monsieur LEIBA, qui a accepté, l'acquisition par la Ville de NIORT d'une partie de terrain d'une superficie approximative de 1000 m² environ au prix de 50.000 F, conformément à l'avis des Domaines.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette acquisition aux conditions exposées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'une promesse de vente ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir sachant que les frais afférents à cette acquisition y compris ceux du géomètre seront imputés au chapitre 906.6511.2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)